

Article 1	Toute inscription au tournoi « T3R 2018 » entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses de P à N2, seniors licenciés à la FFBAD (minime, cadet et junior également). Les doubles se disputeront le samedi. Les 1/4, 1/2 et finales de chaque série seront susceptibles d'être jouées le dimanche pour éviter le dépassement des 8 matchs et favoriser le jeu en poule de 3, 4 ou 5. Les simples se dérouleront le dimanche.
Article 2	Le nombre de tableaux autorisés est de 3 pour les catégories de N2 et R4 (au minimum classés R4 dans les 3 catégories) Pour les catégories P et D et R jusqu'à R5 le nombre de tableaux est limité à 2.
Article 3	Le Comité Organisateur se réserve le droit de regrouper certaines catégories en cas d'insuffisance d'inscrits dans un tableau en accord avec le Juge Arbitre, dans l'intérêt du tournoi. Le Comité Organisateur se réserve aussi le droit de limiter le nombre d'inscriptions des joueurs dans certaines catégories pour le bon déroulement du tournoi.
Articles 4	Afin de privilégier le niveau dans les tableaux, l'organisation se réserve le droit d'accepter ou de refuser un joueur dans une catégorie supérieur à son classement. Critères basés sur ses résultats dans les tournois précédents, son classement virtuel...).
Article 5	Tous les participants devront être en possession de leur licence. Si un joueur n'est pas en mesure de la présenter, il devra justifier d'une demande déposée auprès de la ligue 10 jours avant la compétition.
Article 6	A l'exception de l'article 12, le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement, ainsi que les tableaux en accord avec les Juges-Arbitres, dans l'intérêt du tournoi.
Article 7	Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre Christophe Castaing et du Juge-Arbitre adjoint Christophe Demoutiez . Ces derniers prendront les décisions concernant toute requête faite par un joueur et leurs décisions seront sans appel.
Article 8	Une tenue de sport correcte sera exigée, selon les termes des règles de la FFBAD.
Article 9	Les règles de jeu sont celles éditées par la FFBAD :- si le volant touche les structures à l'engagement, il sera remis 2 fois- si le volant touche les structures pendant le jeu, il sera compté faute.
Article 10	Les volants seront à la charge des joueurs et devront être homologués FFBAD. En cas de litige, les volants officiels du tournoi seront : CUP BLANC BABOLAT pour les plastiques et BABOLAT 2 pour les plumes. Des boîtes de volants seront en vente sur le tournoi.
Article 11	L'horaire de chaque match sera affiché dans la salle. Les matches pourront être appelés avec 45 minutes d'avance sur l'horaire prévu. Il est donc indispensable que les joueurs soient présents dans la salle au moins 1 heure avant le début du match. Les joueurs disposeront de 3 minutes après leur appel pour se présenter sur le terrain, s'échauffer, essayer les volants et débiter le match.
Article 12	Tous les tableaux se dérouleront en poules. Les matches se dérouleront tous en 2 sets gagnants de 21 points. Les matches de poules seront en auto-arbitrage. Dans la mesure du possible, il y aura des arbitres à partir des 1/2 finales. Les finales seront arbitrées par des arbitres officiels.
Article 13	De nombreux lots de valeurs récompenseront les meilleurs.
Article 14	Les droits d'inscription sont fixés à 15 € pour 1 tableau, 20 € pour 2 tableaux, 23€ pour 3 tableaux. Aucun remboursement ne sera effectué après le 29 novembre (date de clôture des inscriptions) sans un motif valable. (Certificat médical)
Article 15	En cas de WO volontaire ou non justifié, les sanctions définies par la FFBAD seront appliquées.